

PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER

INFO EXPRESS

AUX COOP ET OBNL

**SOMMAIRE****SECTION 1** p. 1-2
LES DERNIÈRES NOUVELLES...

- Nouveaux PRBI 2008
- Formulaire Réquisition de documents
- Renouvellement des baux
- Nouvelle adresse courriel

SECTION 2 p. 3
RAPPELS

- Bail d'un logement subventionné

SECTION 1 - LES DERNIÈRES NOUVELLES...**MISE À JOUR DES PRBI ET DES
GRILLES DE PONDÉRATION 2008**

Nous vous transmettons ci-joints des tableaux contenant les **plafonds de revenu déterminant les besoins impérieux (PRBI 2008)**. Ces informations permettent de déterminer l'admissibilité au programme HLM (volets public et privé) ainsi qu'au Programme de supplément au loyer.

De plus, nous avons joint les nouvelles grilles de pondération des revenus selon la composition du ménage (logements de catégorie A « *personnes âgées* » et de catégorie B « *familles* ») applicables à votre organisme. Si vous constatez que votre organisme n'a pas reçu les grilles de pondération des revenus appropriées, nous vous prions d'aviser le conseiller en gestion afin que la situation puisse être corrigée dans les plus brefs délais.

Deux outils de recherche vous permettent de vous procurer les tableaux qui s'appliquent à votre municipalité. Ils se retrouvent sur les différents sites extranets www.habitation.gouv.qc.ca/org, dans la nouvelle section **PRBI-LMM-Grilles-pond.** La page **Consulter les plafonds de revenus déterminant les besoins impérieux (PRBI) et les loyers médians du marché (LMM) par municipalité** donne accès à ces renseignements pour votre municipalité. La page **Consulter les grilles de pondération de revenus par catégorie et par municipalité** permet la consultation des grilles selon la composition du ménage.

L'INFO EXPRESS est la voix officielle de la Vice-présidence aux programmes d'aide au logement. Elle est produite par le Service conseil en logement social Société d'habitation du Québec
1054, Louis-Alexandre-Taschereau
4e étage, Aile Saint-Amable
Québec G1R 5E7

Vous avez des commentaires ou des sujets à nous suggérer?
Écrivez-nous:
info.logementsocial@shq.gouv.qc.ca

Site Internet de la SHQ: www.habitation.gouv.qc.ca
Site Extranet des COOP/OBNL du PSL: www.habitation.gouv.qc.ca/org

Québec 

FORMULAIRE « RÉQUISITION DE DOCUMENT »

Nous vous rappelons que l'envoi de formulaires relatifs au Programme de supplément au loyer ne s'effectue plus de façon automatique par la SHQ. Nous vous invitons plutôt à utiliser le formulaire "Réquisition de documents COOP-OBNL Supplément au loyer" (copie en annexe) pour obtenir les formulaires de ce programme.

Veuillez prendre note également que tous les formulaires sont disponibles sur le site extranet des COOP-OBNL Supplément au loyer dans la section Documents et formulaires. Le fichier Excel *Feuille de calcul détaillé* pour le calcul de la subvention est également disponible dans la section Logiciels de ce site.

RENOUVELLEMENT DES BAUX

Les ententes signées entre votre organisme et la SHQ prévoient que vous devez transmettre à la Société le formulaire *Annexe D* dans les deux mois précédant la date de renouvellement des baux.

De plus, tel que mentionné au *Guide de gestion du Programme de supplément au loyer*, chapitre E, sujet 2, page 3, vous devrez obligatoirement y joindre les documents suivants afin que la SHQ puisse en faire l'analyse :

- le formulaire papier « **Calcul de subvention** » ou le formulaire informatique « **Calcul de subvention** » provenant du logiciel de calcul du loyer ou de la subvention, fourni par la SHQ;
- les preuves de revenu (rapports d'impôt, relevés de renseignements, avis de cotisation) de chacun des ménages;
- le document « Autorisation de communiquer des renseignements nominatifs », s'il y a lieu;

- la liste des loyers de tous les logements de l'immeuble;
- les prévisions budgétaires de l'organisme si celui-ci a un projet dont 100 % des unités sont subventionnées dans le cadre du Programme de supplément au loyer.

Rappelons que le loyer au bail fixé par l'organisme doit correspondre au loyer économique, c'est-à-dire le loyer correspondant à l'équilibre budgétaire atteint par l'organisme qui ne génère aucun profit (surplus) et n'enregistre aucune perte (déficit).

NOUVELLE ADRESSE COURRIEL

Veuillez prendre note que, suite aux changements organisationnels survenus dernièrement, des modifications ont dû être apportées à l'adresse de courriel ddp@shq.gouv.qc.ca. En effet, puisque la production de l'Info Express ne relève plus de la Direction du développement des programmes (DDP), nous en avons profité pour choisir une adresse courriel plus appropriée soit, info.logementsocial@shq.gouv.qc.ca.

Nous vous rappelons qu'il nous fait toujours plaisir de répondre à vos demandes ou de recevoir vos commentaires.



PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER

INFO EXPRESS

COOP ET OBNL

SECTION 2 – RAPPELS**MENTION À INSCRIRE SUR LE BAIL D'UN LOGEMENT SUBVENTIONNÉ PAR LE SUPPLÉMENT AU LOYER**

Nous vous rappelons l'importance d'identifier les baux des personnes subventionnées dans le cadre du Programme de supplément au loyer et ce, afin d'éviter toute ambiguïté ou toute possibilité de double subvention par un autre programme gouvernemental.

La mention «*Ce logement est subventionné dans le cadre du Programme de supplément au loyer*» doit apparaître clairement sur la page frontispice. Elle peut être manuscrite ou apposée au moyen d'une étampe. Si vous n'en avez pas en votre possession, votre agent(e) d'analyse se fera un plaisir de vous en fournir une sur demande.

**LOYERS MÉDIANS DU MARCHÉ
AVEC SERVICES
ANNÉE 2008**

TAB.	RÉGION	STUDIO	1 C.C.	2 C.C.	3 C.C.	4 C.C. ET PLUS
Région 01 : Bas-St-Laurent						
7	Matane, Rivière-du-Loup	380	465	590	670	725
8	Rimouski	390	485	615	695	830
10	Autres	345	415	510	575	640
Région 02 : Saguenay / Lac-Saint-Jean						
7	Alma, Dolbeau, Roberval, Saint-Félicien	380	465	590	670	725
5	Saguenay	370	440	585	645	680
10	Autres	345	415	510	575	640
Région 03 : Capitale-Nationale						
2	Québec métro (partie)	460	565	695	780	965
10	Autres	345	415	510	575	640
Région 04 : Mauricie						
7	La Tuque, Shawinigan	380	465	590	670	725
6	Trois-Rivières métro (partie)	350	450	565	630	690
10	Autres	345	415	510	575	640
Région 05 : Estrie						
4	Magog, Sherbrooke	405	470	600	715	930
10	Autres	345	415	510	575	640
Région 06 : Montréal						
1	Ile de Montréal	490	595	700	820	1 070
Région 07 : Outaouais						
3	Gatineau	525	625	740	870	1 090
10	Autres	345	415	510	575	640
Région 08 : Abitibi-Témiscamingue						
7	Amos	380	465	590	670	725
8	Rouyn-Noranda, Val d'Or	390	485	615	695	830
10	Autres	345	415	510	575	640
Région 09 : Côte-Nord						
8	Baie-Comeau, Sept-Iles	390	485	615	695	830
10	Autres	345	415	510	575	640
Tab. 10	Région 10 : Nord-du-Québec	345	415	510	575	640
Région 11 : Gaspésie / Iles-de-la-Madeleine						
8	Gaspé	390	485	615	695	830
10	Autres	345	415	510	575	640
Région 12 : Chaudière-Appalaches						
7	Montmagny, Saint-Georges, Sainte-Marie, Thetford-Mines	380	465	590	670	725
2	Québec métro (partie)	460	565	695	780	965
10	Autres	345	415	510	575	640

**LOYERS MÉDIANS DU MARCHÉ
AVEC SERVICES
ANNÉE 2008**

TAB.	RÉGION		STUDIO	1 C.C.	2 C.C.	3 C.C.	4 C.C. ET PLUS
Région 13 : Laval							
1	Laval		490	595	700	820	1 070
Région 14 : Lanaudière							
1	Montréal métro (partie)		490	595	700	820	1 070
9	Autres		460	560	695	805	1 010
Région 15 : Laurentides							
1	Montréal métro (partie)		490	595	700	820	1 070
9	Autres		460	560	695	805	1 010
Région 16 : Montérégie							
1	Montréal métro (partie)		490	595	700	820	1 070
7	Cowansville, Granby, Salaberry-de-Valleyfield, Sorel		380	465	590	670	725
8	St-Hyacinthe, St-Jean-sur-Richelieu		390	485	615	695	830
10	Autres		345	415	510	575	640
Région 17 : Centre-du-Québec							
7	Drummondville, Victoriaville		380	465	590	670	725
6	Trois-Rivières métro (partie)		350	450	565	630	690
10	Autres		345	415	510	575	640
Tab. 11	Région hors marché			930	1 040	1 175	1 335

PLAFONDS DE REVENU DÉTERMINANT LES BESOINS IMPÉRIEUX PROVINCE DE QUÉBEC – 2008

RÉGION		NOMBRE DE CHAMBRES À COUCHER			
		1 Couple ou 1 personne	2 2 ou 3 personnes sauf couple	3 4 ou 5 personnes	4 6 personnes
Tab.	Région 01 : Bas-St-Laurent				
7	Matane, Rivière-du-Loup	19 000	24 000	27 000	29 000
8	Rimouski	19 500	25 000	28 000	33 500
10	Autres	17 000	20 500	23 000	26 000
Tab.	Région 02 : Saguenay – Lac-Saint-Jean				
7	Alma, Dolbeau, Roberval, Saint-Félicien	19 000	24 000	27 000	29 000
5	Saguenay	18 000	23 500	26 000	27 500
10	Autres	17 000	20 500	23 000	26 000
Tab.	Région 03 : Capitale-Nationale				
2	Québec métro (partie)	23 000	28 000	31 500	39 000
10	Autres	17 000	20 500	23 000	26 000
Tab.	Région 04 : Mauricie				
7	La Tuque, Shawinigan	19 000	24 000	27 000	29 000
6	Trois-Rivières métro (partie)	18 000	23 000	25 500	28 000
10	Autres	17 000	20 500	23 000	26 000
Tab.	Région 05 : Estrie				
4	Magog, Sherbrooke	19 000	24 000	29 000	37 500
10	Autres	17 000	20 500	23 000	26 000
	Région 06 : Montréal				
1	Ile de Montréal	24 000	28 000	33 000	43 000
	Région 07 : Outaouais				
3	Gatineau	25 000	30 000	35 000	44 000
10	Autres	17 000	20 500	23 000	26 000
Tab.	Région 08 : Abitibi-Témiscamingue				
7	Amos	19 000	24 000	27 000	29 000
8	Rouyn-Noranda, Val-d'Or	19 500	25 000	28 000	33 500
10	Autres	17 000	20 500	23 000	26 000
Tab.	Région 09 : Côte-Nord				
8	Baie-Comeau, Sept-Iles	19 500	25 000	28 000	33 500
10	Autres	17 000	20 500	23 000	26 000
Tab.	Région 10 : Nord-du-Québec				
10		17 000	20 500	23 000	26 000
Tab.	Région 11 : Gaspésie / Iles-de-la-Madeleine				
8	Gaspé	19 500	25 000	28 000	33 500
10	Autres	17 000	20 500	23 000	26 000

PLAFONDS DE REVENU DÉTERMINANT LES BESOINS IMPÉRIEUX PROVINCE DE QUÉBEC – 2008

RÉGION		NOMBRE DE CHAMBRES À COUCHER			
		1	2	3	4
		Couple ou 1 personne	2 ou 3 personnes sauf couple	4 ou 5 personnes	6 personnes
Tab.	Région 12 : Chaudière-Appalaches				
7	Montmagny, Saint-Georges, Sainte-Marie, Thetford-Mines	19 000	24 000	27 000	29 000
2	Québec métro (partie)	23 000	28 000	31 500	39 000
10	Autres	17 000	20 500	23 000	26 000
Tab.	Région 13 : Laval				
1	Laval	24 000	28 000	33 000	43 000
Tab.	Région 14 : Lanaudière				
1	Montréal métro (partie)	24 000	28 000	33 000	43 000
9	Autres	22 500	28 000	32 500	40 500
Tab.	Région 15 : Laurentides				
1	Montréal métro (partie)	24 000	28 000	33 000	43 000
9	Autres	22 500	28 000	32 500	40 500
Tab.	Région 16 : Montérégie				
1	Montréal métro (partie)	24 000	28 000	33 000	43 000
7	Cowansville, Granby, Salaberry-de-Valleyfield, Sorel	19 000	24 000	27 000	29 000
8	St-Hyacinthe, St-Jean-sur- Richelieu	19 500	25 000	28 000	33 500
10	Autres	17 000	20 500	23 000	26 000
Tab.	Région 17 : Centre-du-Québec				
7	Drummondville, Victoriaville	19 000	24 000	27 000	29 000
6	Trois-Rivières métro (partie)	18 000	23 000	25 500	28 000
10	Autres	17 000	20 500	23 000	26 000
Tab.	Régions hors marché				
11		37 500	42 000	47 000	53 500

RÉQUISITION DE DOCUMENTS COOP/OBNL - SUPPLÉMENT AU LOYER

DOCUMENTS DISTRIBUÉS SANS FRAIS	Français (Quantité)	Anglais (Quantité)
Calcul de la subvention <i>VERSION INFORMATISÉE DISPONIBLE SUR EXTRANET</i>		
Annexe A – Engagement ou transfert d'une unité de logement <i>DISPONIBLE SUR EXTRANET</i>		
Annexe D – Renouvellement ou nouvelle attribution de logement <i>DISPONIBLE SUR EXTRANET</i>		N/D
Tableau annuel <i>DISPONIBLE SUR EXTRANET</i>		N/D
Autorisation de communiquer des renseignements nominatifs <i>DISPONIBLE SUR EXTRANET</i>		N/D
Demande et calcul de la réduction de loyer		
Demande de logement à loyer modique <i>DISPONIBLE SUR EXTRANET</i>		
Réquisition de documents – Supplément au loyer <i>DISPONIBLE SUR EXTRANET</i>		N/D

Adresser la réquisition à :	Nom et adresse de votre organisme
<p style="text-align: center;">M. Claude Gauthier Société d'habitation du Québec Direction de l'habitation sociale - Québec 1054, Louis-Alexandre Taschereau Aile St-Amable, 4e étage Québec (Québec) G1R 5E7 Téléphone: (418) 646-7841 ou (sans frais) 1-800-463-4315 Télécopieur : (418) 644-2619 Courriel: claud.gauthier@shq.gouv.qc.ca</p>	(S.V.P. inscrire lisiblement vos coordonnées)